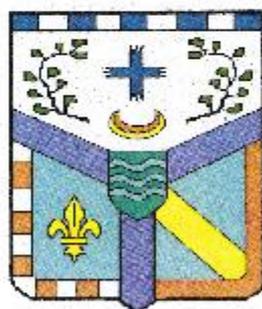


LE PERCIQUOIS



Périodique Municipal d'Informations de Percey

- Le mot du Maire
- Compte rendu des réunions du conseil municipal
- Départ de Madame Gallina
- Le Club de l'Espérance
- Histoire de Percey
- Recette du jour
- Les mots cachés
- Quelques perles
- Etat Civil - informations diverses
- Pour les petits



Décembre 2008 - N° 3

Le Mot du Maire

Troisième numéro du Perciquois que le comité de rédaction a le plaisir de vous présenter pour les fêtes de fin d'année.

Une année 2008 riche en changements communaux. Après le départ de Jeannine Durand notre maire, celui de Stéphane Vermillet notre cantonnier qui a été remplacé par Jean-Pierre Hilmann, courant octobre Béatrice Gallina nous quittait pour la communauté de communes du Florentinois, et Béatrice Ragon la remplaçait au poste de secrétariat.

Ce dernier trimestre était marqué par la fin des différents travaux prévus:

- fin de l'assainissement du chemin de Panama.
- remplacement de l'ensemble des points lumineux de l'éclairage public aux hameaux des Milleries et de La Sogne.

A la demande des résidents secondaires nous avons repositionné un bac à déchets devant le local des pompiers. Ce bac est uniquement réservé aux ordures ménagères autorisées par le ramassage hebdomadaire et il est dédié aux résidences secondaires. J'espère que les abus des mois passés ne se reproduiront pas, car nous serions amenés à le retirer définitivement.

Fin 2008 la crise économique commence à toucher notre région par l'annonce d'une fermeture d'entreprise basée sur notre canton. J'ai pris position contre la fermeture de la fromagerie Paul Renard de Flogny La Chapelle, contrairement à certains qui m'ont critiqué et traité d'hypocrite, quand je disais qu'il ne fallait pas baisser les bras devant des décisions mondialistes, ceux-ci disant « *amen* » aux fermetures de sites car « *ce que les grands groupes décident, rien ni personne ne pourrait rien changer* ». Alors si c'est le cas, pour les employés et les producteurs de lait de la région, il faudra penser à la reconversion !!

Que nous réserve l'année 2009 ? Faut-il continuer comme si de rien n'était, ou marquer le pas pour mieux repartir de l'avant ? Toutes ces questions seront débattues en conseil lors des réunions de préparation du budget. Pour l'instant mon sentiment serait de ne pas faire supporter aux contribuables des augmentations de taxes au delà des inflations des années passées, sachant que pour l'année 2008 la spirale inflationniste est repartie de plus belle.

L'avenir nous dira si nos prises de positions étaient les bonnes, mais pour l'instant toute l'équipe du Perciquois et moi même vous souhaitons une bonne lecture de ce n° 3, de très **bonnes fêtes de fin d'année**, et une **bonne année 2009**

Daniel Boucheron

Réunion du conseil municipal du vendredi 05 septembre 2008

- Recrutement d'une secrétaire de mairie en remplacement de Mme GALLINA à compter du 22/09/08 : Mme RAGON (adjoint administratif).
- Titre de recettes à émettre : Vente de 13 stères de bois au prix de 6 € le stère soit un total à recouvrer de 78 €.
- Eclairage public : 10 points lumineux vont être changés (6 aux Milleries + 4 à La Sogne). Travaux prévus sur octobre ou novembre 2008.
- Assainissement : Proposition de réalisation d'un plan de zonage d'assainissement sur le territoire de la commune en 2009.
- Information concernant l'enquête de l'INSEE dans certains foyers de la commune du 08 septembre au 20 décembre 2008, sur la diversité des populations notamment en fonction de leurs origines.
- Lecture du projet de loi instituant un droit d'accueil pour les élèves en cas d'absence ou de grève du professeur.
- La loi sur la distribution d'un fruit par enfant scolarisé n'a pas été présentée au parlement.
- Passage de l'épaveuse mardi 09/09/08.
- Relance « Prêt à partir » pour réparation grillage salle des fêtes endommagé lors de l'accident de car.
- Situation budgétaire au 31 juillet 2008 : 35 % réalisé (dépenses de fonctionnement) et 55% réalisé (recettes de fonctionnement).

Réunion du conseil municipal du mardi 04 novembre 2008

- Délibération pour l'organisation de la journée de solidarité (ex. lundi de Pentecôte).
- Présentation du rapport annuel d'activité 2007 de la communauté de communes d'Othe en Armançon.
- Présentation du rapport d'activité partielle 2008 du syndicat mixte du Pays du tonnerrois.
- Cotisation Yonne Développement (Association qui s'occupe de prospecter pour l'implantation éventuelle d'entreprises dans l'Yonne) : 38,55 €.
- Informations diverses :
 - Commission communale des impôts directs. Sont nommés commissaires de la commune de Percey :
Titulaires : Bernard MAGNE ; Maurice JAMBON ; Claude PIROELLE ; Régine MAZERON.
Laurent VALLET (bois) ; Marius PRESTAT (Epineuil).
Suppléants : Alain KOHL ; Jean-Claude SAVOURE ; Christophe BERNARD ; Marie VILPOUX. Daniel PIROELLE (bois) ; Maurice BOUCHERON (La Chaussée).
 - Accueil des enfants en cas de grève des instituteurs : Mesdames VERRIER ; POSADZKI ; ROSSIN.
 - Commémoration du 11 novembre 2008 : Rendez-vous à 10 h 45 devant la mairie. Un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes après la cérémonie.
 - Téléthon : les 6 et 7 décembre 2008 à Sormery.

Départ de Béatrice GALLINA

1989 - 2008

Le 7 octobre 2008 à 19 heures les conseillers municipaux d'hier et d'aujourd'hui se sont réunis à l'occasion du départ de Béatrice GALLINA, notre secrétaire de mairie.

Pas de discours, mais la personne la plus à même pour faire l'éloge de madame GALLINA était Jeannine DURAND, qui l'avait embauchée, et qui a travaillé avec elle pendant 19 ans.

SERIEUX, DISPONIBILITE, AMABILITE, FACILITE D'INTEGRATION, COMPETENCES,
autant de qualificatifs qui font de Béatrice une « perle administrative » difficile à remplacer.

Nous comptons sur madame Béatrice RAGON pour prendre le relais.

Pour clôturer cette soirée, autour du « pot de l'amitié », Béatrice GALLINA en présence de son époux, a reçu fleurs et cadeaux.



CLUB DE L'ESPERANCE

Compte rendu des manifestations par le Président

Le RALLYE PEDESTRE du 14 Septembre

Rallye pédestre suivi d'un barbecue et concours de pétanque l'après midi.

Nombreux participants à la découverte des énigmes préparées par les membres du bureau, avec des questions pertinentes sur le passé et la vie de la Commune. Tout au long du parcours, certains habitants prirent beaucoup de plaisir à les aider. Des jeux étaient prévus (tirs aux buts sur le terrain de jeux, jeu de croquet au château, jeu d'adresse à la Sogne). Nous remercions M. et Mme. LUNOW de nous avoir permis de jouer dans le parc du château.

Le gagnant du rallye a reçu un diplôme et une coupe des mains du président du Club avec ses félicitations.

L'après-midi les gagnants de la pétanque en doublette furent récompensés également par des coupes

Ce fut une agréable journée de détente.



SOIREE LOTO du 25 Octobre

Chacun a pu apprécier les nombreux lots. Les enfants sont venus nombreux, un lot spécial leur était réservé. Les frites et surtout les crêpes ont été prises d'assaut, le bar a bien fonctionné.

Je remercie tous ceux qui ont participé à la réussite de cette soirée, les membres du bureau et tous les bénévoles qui nous ont aidés à la préparation des crêpes, frites, au bar, à la caisse, tirage du loto etc.

Des jeunes ont effectué le tirage pour les adhérents qui ont eu, eux aussi, de nombreux lots.

Suite Loto

Les gagnants et les autres semblaient satisfaits de leur soirée. Merci à tous et à l'année prochaine.



FETE D'HALLOWEEN le 31 OCTOBRE

Les enfants des écoles et les enfants en vacances à Percey sont venus nombreux. Nous nous sommes retrouvés au Château de Percey, où M. et Mme. LUNOW nous ont accueillis avec beaucoup de gentillesse, ce dont nous les remercions.

Après la décoration des citrouilles, les jeux dans le parc du Château et le goûter offert par le Club, les enfants, encadrés par les membres du bureau et les parents qui ont bien voulu nous accompagner, s'en sont allés gaiement et bruyamment, séparés en trois groupes, récolter les friandises auprès des habitants des Millerie, de la Sogne et de Percey.



suite Halloween

La soirée d'halloween s'est terminée dans la bonne humeur à la salle des fêtes où nous avons partagé les friandises entre tous les enfants.



29 novembre 2008 - Honneur aux seniors

Le samedi 29 novembre nous nous sommes réunis autour de nos aînés en présence de Jeanne HAUFF notre doyenne.

Quelques mots pour nous souvenir de nos disparus et une pensée pour ceux qui n'ont pu être présents.

Le repas offert par la municipalité, était servi par monsieur et madame KOHL, et il fut suivi par une animation organisée par le club de l'espérance. Quelques pas de danse et une séance de karaoké participèrent à une ambiance chaleureuse.



HISTOIRE DE PERCEY

Église de Percy 1^{ère} partie

Intérieur de l'église :

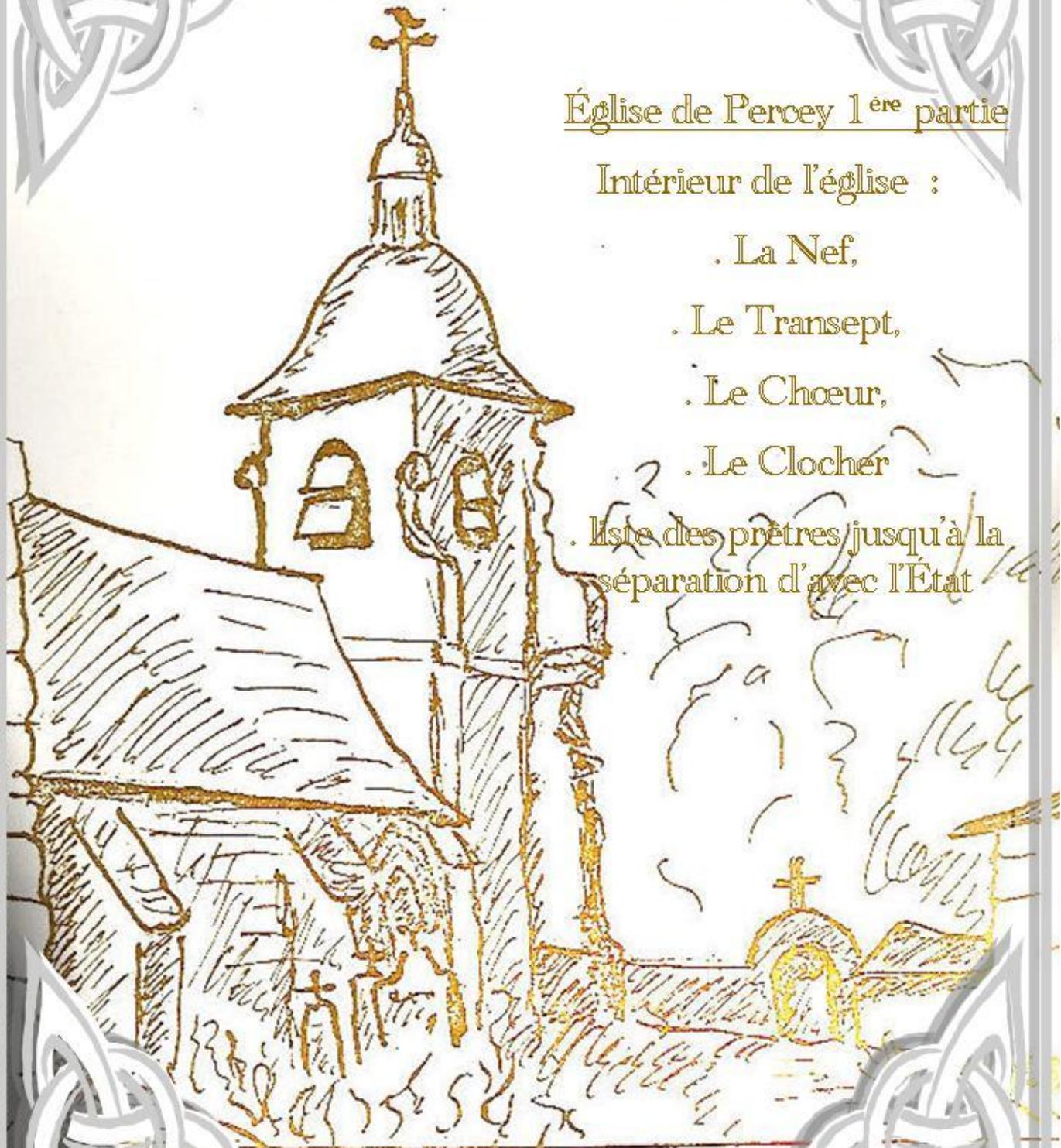
. La Nef,

. Le Transept,

. Le Chœur,

. Le Clocher

. Liste des prêtres jusqu'à la
séparation d'avec l'État



Église de Percy

Dessin emprunté aux notes de M. de la MADUERE

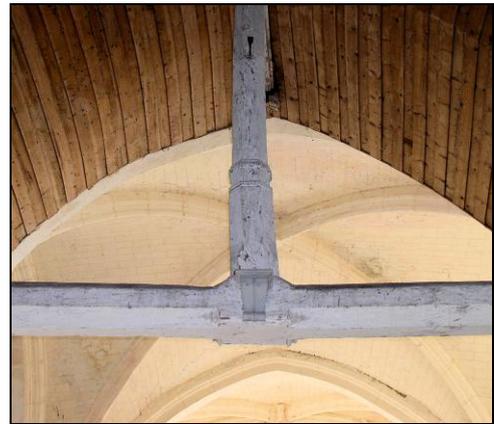
EGLISE DE PERCEY

L'église paroissiale de Saint Loup a une nef du XV^{ème} et XVI^{ème} siècle, probablement édifée sur un monument primitif puisqu'il y avait une paroisse à Percy bien avant le XV^{ème} siècle, le premier curé connu étant Miles de PERCEY en 1229.

Monument réalisé en forme de croix latine

La longueur totale est de 35 m 70 ; la largeur du transept de 19 m 70 ; la largeur au sanctuaire de 8 m et la hauteur de la voûte à la nef de 9 m 90.

Nef unique voûtée en bois avec entrails et poinçons moulurés du XV^{ème} siècle. Le dernier entrail sur lequel est fixé une console, portait un crucifix en bois et servait de poutre de gloire. Ce crucifix a été déplacé lors de la restauration de l'église en 1967, et mis au fond du grand retable du chœur, en échange d'un tableau très abîmé, actuellement déposé au fond de l'église.



Deux grandes grilles plus modernes placées sous la poutre de gloire, fermaient la nef et séparaient le secteur sacré de la nef profane. Cette séparation a disparu petit à petit après la révolution, le Concile invite à présent les Chrétiens à se réunir autour d'une même table.



Le chœur de style ogival élégant du XVI^{ème} siècle, voûté en pierre, sur nervures très saillantes figurant entre les arcs diagonaux des branches isolées du corps même de la voûte et reliées entre elles. Deux chapelles formant transept de mêmes dimensions et même style époque Renaissance. Une abside de hauteur exceptionnelle. Le grand autel d'ordre ionique date de 1656.



Les voûtes sont fort belles, notamment celles du sanctuaire dont les nervures présentent, par la hardiesse de leur coupe, l'effet d'une véritable charpente isolée de la voûte, c'est-à-dire qu'elles ne sont adhérentes au massif de la muraille que par leurs extrémités et laissent ainsi un espace vide vers le centre de la courbe.

Dans les cinq fenêtres du sanctuaire, il y avait quelques restes de beaux vitraux anciens, les uns en grisailles, les autres à personnages ; parmi les sujets, le Baptême du Sauveur ; plusieurs écussons des familles des Essarts, de Rollet etc. époque moderne. Ces vitraux auraient été brocantés dans les années 1910/1913 et remplacés par des vitres blanches. Ces mêmes vitres ont été brisées lors de l'explosion d'un train de munitions au Camp de Varennes le 18 août 1944.

Portail de l'église d'ordre ionique très large. Au-dessus de la porte, une statue de Notre-Dame.



La tour était surmontée d'un dôme en calotte aplatie, sommé d'un lanternon polygonal, coiffé lui-même d'une calotte au centre de laquelle une flèche aiguë portait la croix et le coq. La foudre détruisit ce dôme en 1954 et il fût remplacé par une flèche.



Ancien clocher

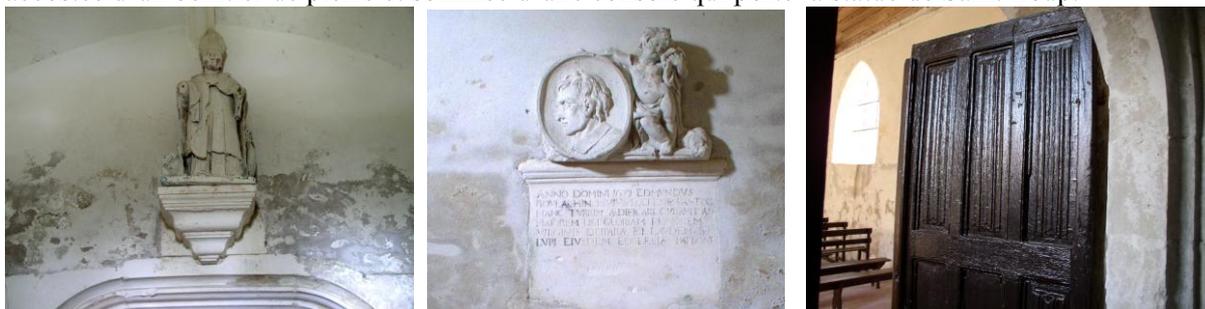


Incendie en 1954



Nouveau clocher

Dans l'entrée de cette tour nous trouvons une belle porte ancienne de l'église primitive. Elle est accostée d'un bénitier de pierre et sommée d'une console qui porte la statue de Saint Loup.



Sous la voûte du porche on lit sur une dalle scellée dans la muraille à gauche de la porte, une inscription en latin relatant que, « en l'an du Seigneur 1677, Edme Boulachin pasteur de l'église a pris soin d'élever cette tour en l'honneur de Dieu, à la gloire de la Vierge Mère de Dieu et à la louange de Saint Loup patron de l'église. »

Face au grand portail, dans le mur d'enceinte du cimetière, il y avait une porte privée ouvrant sur le parc du château. (voir croquis de M. de la Maduère). Cette porte a été murée en 1965.

Lors de la guerre contre les Prussiens, les deux cloches du clocher, montées en 1683, furent déposées sur la place du village par l'ennemi qui voulait les faire fondre et utiliser le bronze pour l'armement des troupes. Elles disparurent au petit matin et ne furent retrouvées qu'après le départ des troupes. Fêlées, elles ont été refondues. Une seule a été reconstituée, la seconde ayant servi à payer les frais.

Le 13.10.1912, un devis est présenté au conseil concernant la refonte des 2 cloches fêlées (670 kg. les deux) en une seule cloche de 400 kg. : Fonderie Crouzet Hildebrand à Louviers (Eure) :

. Reprise du vieux bronze : 2.10 F le kg x 670 kg.	1 407,00 F
. Fourniture d'une nouvelle cloche : 3.25 F le kg x 400 kg	1 300,00 F
. Frais de descente des cloches	70,00 F
. Expédition et retour en petite vitesse gare de Louviers	84,80 F
. Transport en gare de Flogny	10,00 F
. Montée de la cloche, fourniture des coussinets	180,00 F
. Frais divers.....	30,00 F
. Montant total	1 674.80 F
. Reprise du bronze	1 407,00 F
. Montant à la charge de la commune	<u>267.80 F</u>

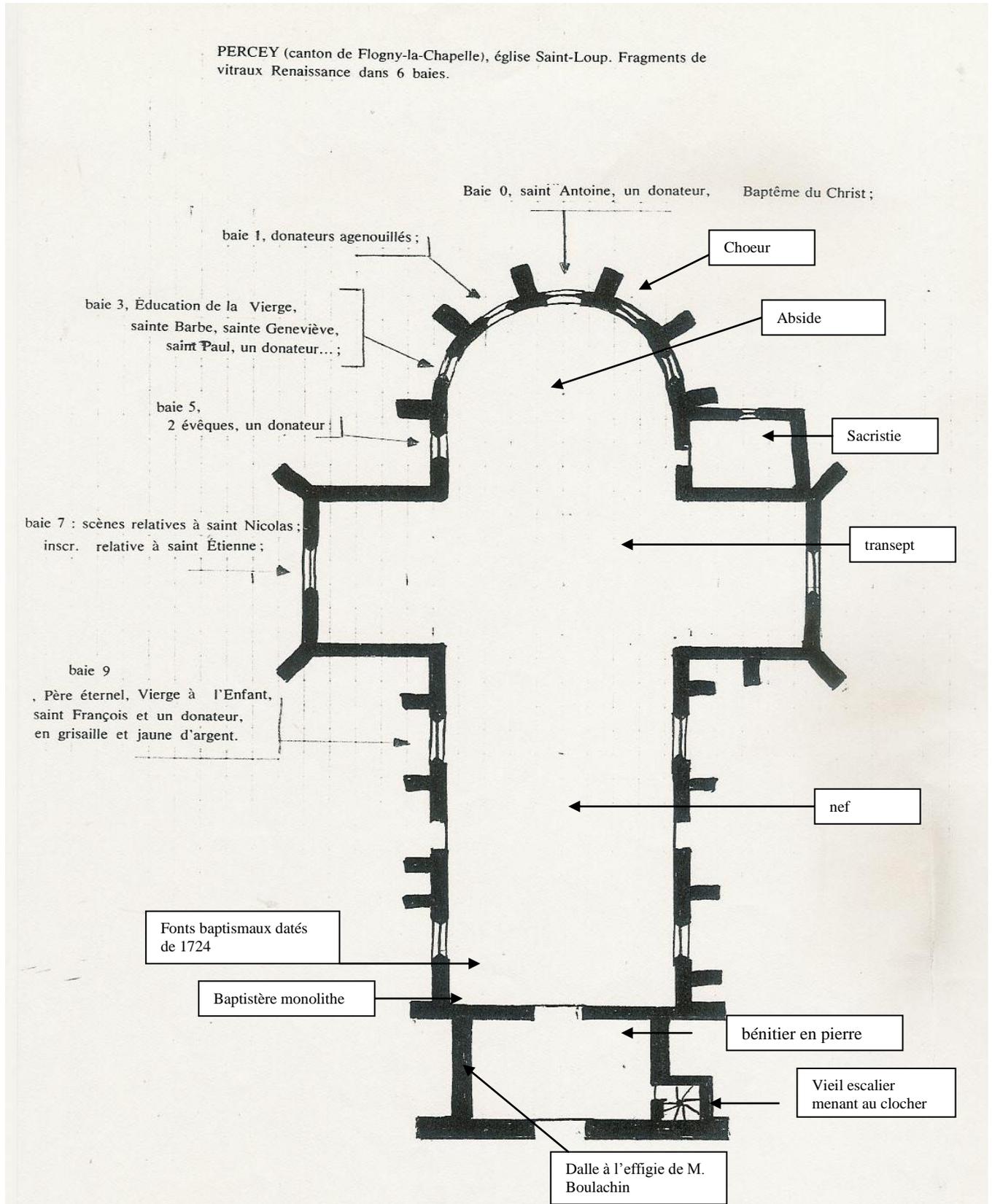
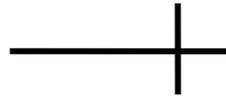
La refonte de cette cloche fut ordonnée par décision du conseil municipal en date du 19 octobre 1913 par les conseillers dont les noms ont été gravés sur cette cloche :

Messieurs VALLET J. maire – ROUSSEAU P. adjoint – et les conseillers municipaux :
FOURNIER A. – FOURNIER R.- MAUREY E. - FOURNIER D. -
GERARD A - GIBIER A. – FAUVERNIER F. et TABOURIN J.



Suite à un différend entre l'Evêque et le conseil municipal, la cloche ne fut baptisée que le 15.05 1988.

Schéma de l'Eglise, réalisée en forme de CROIX LATINE



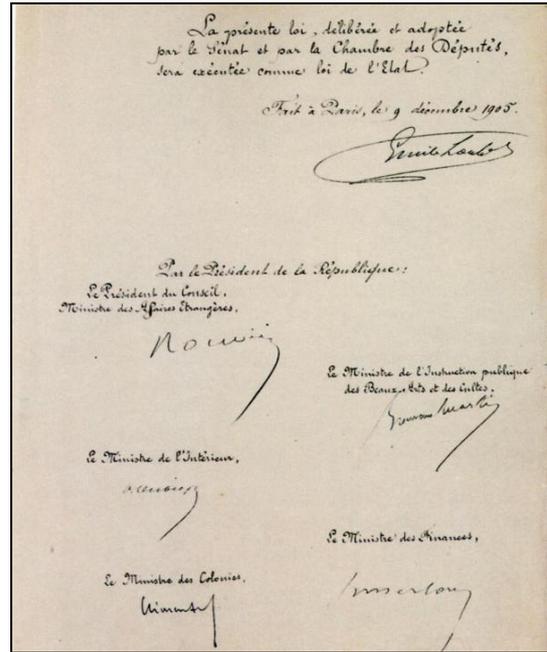
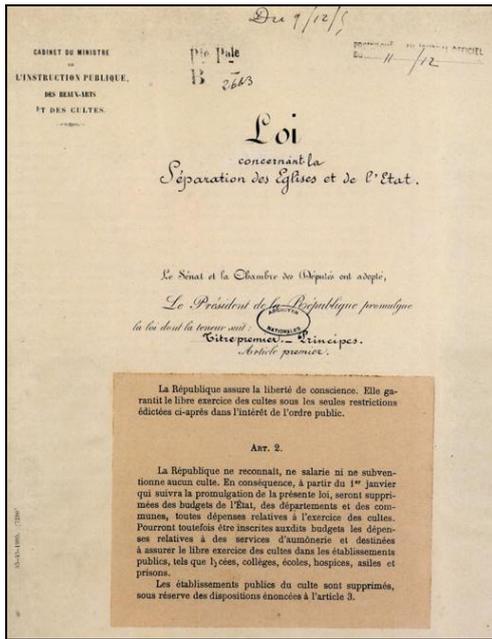
LES CURES DE PERCEY AU COURS DES SIECLES

Cette liste peut ne pas être complète, il s'agit des prêtres connus à ce jour.

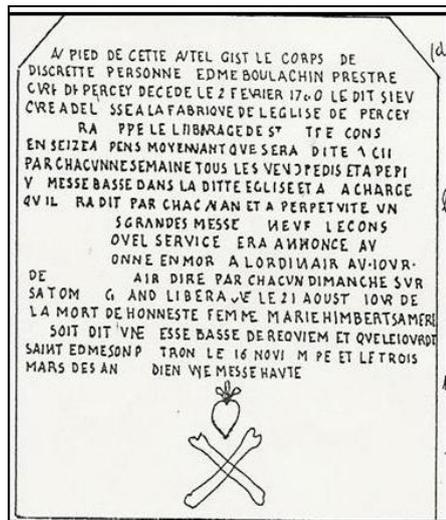
Messieurs :

- 1229 Miles de PERCEY (famille de PERCEY)
- 1643 ROY Edme, qui établit la confrérie du Rosaire
- 1663 BOULACHIN, enterré dans l'église de Percey
- 1700 ONELLE
- 1717 REGNARD
- 1744 VERNIER
- 1753 ADAM
- 1760 BELIN
- 1782 PETIT
- 1789 (?) BAUD, caché pendant la Révolution
- 1792 GALLIMARD
- 1798 VOISIN Jean-Baptiste Nicolas
- ? FOUINAT mort en 1829, enterré dans le cimetière de Percey
- 1829 SENNEQUIER Jean-Louis né à Avallon en 1804.
« Une piété solide, un excellent jugement, un amour réglé à toute étude utile, en feront un jour un sujet précieux mais il aura longtemps à lutter contre une certaine âpreté de mœurs et de manières qui le rend un peu insociable. »
- 1834 LETTERON Jean-Baptiste né à Villethierry en 1804
« Bon petit curé de campagne, pieux, modeste, prudent »
- 1863 MARTIN Charles , né à Cruzy-le-Chatel en 1838
- 1871 REGOLIS Léger, né à Brosses en 1846
- 1876 Les missionnaires de Pontigny se déplacent de paroisse en paroisse, à Percey le 20 février 1876 à l'ouverture de la mission, 43 femmes et 10 hommes sont à l'Eglise. Ils y parlent de ce qu'est un temps de mission, on y chante le cantique 'bénédictions à jamais'. Le 26 février au terme de la mission ont communié à Percey, 37 femmes et 8 hommes pour 400 habitants.
- 1879 MOSSOT Antonin, né à Brion en 1850
- 1885 GAILLOT Vincent, né à Asquins le 26.08.1848
- 1893 BOULARD Joseph, né à Rugny le 8.11.1870
- 1899 SIMANDRE Jean-François, né à Etrepigny en 1861

- 1905 Aristide Briand fait voter la Loi du 9 décembre 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat



A suivre sur le prochain numéro



Pierre tombale de M. Boulachin inhumé dans l'église le 2.02.1700
 Sa mère est décédée en 1673 à Carisey
 Il y a une autre pierre tombale à côté de celle de M. Boulachin dans la chapelle du transept gauche au pied de l'autel.
 L'inscription de cette pierre est illisible.



Anne Auberat, femme de M. Gaspard Piroelle, décédée le 13.04.1682 également inhumée dans l'église, dans la première travée de la nef, sur la droite, juste avant les anciennes grilles.

L'église n'est ni classée, ni inscrite. Par contre, certains objets à l'intérieur sont ou étaient classés au titre des Monuments Historiques à savoir, entre autres, les deux cloches d'origine qui ont été refondues, Le retable du maître autel fin XVIIe, les statues de Saint Loup et Saint Jean-baptiste.

Le maître autel et les statues de Saint Loup et Saint Jean-Baptiste



On trouve dans la nef, trois bénitiers de Pierre, les fonts baptismaux, et la chaire.



fonts datés de 1724



Baptistère monolithe



Chaire



Sépulture de Monsieur FOUINAT, curé de Percey mort en 1829. La croix en fer forgé présente en médaillon la chasuble, l'étole et le bonnet carré du défunt. Cette singulière coiffure en pain de sucre terminée par une grosse houpe fut en usage en France pendant deux siècles avant d'être détrônée par la barrette.



AVIS DE RECHERCHE



Marcel COUDERC

Nous recherchons l'identité des enfants figurant sur cette photo de classe prise le 21 septembre 1908 ainsi que le lieu où a été prise cette photo.

Nous faisons appel à nos anciens qui pourraient reconnaître un membre de leur famille ou bien un ami

Pour vous aider, nous vous donnons la liste des garçons nés entre 1891 et 1900 susceptibles de faire partie de cette classe :

DESCAVES Alphonse - FOURNIER André - FOURNIER Adrien - BILLIAT Albert - DEMUS Marcel - FOURNIER Georges - LEMAITRE Georges - PETITJEAN François - POIRET Georges - YOT Fernand - FOURNIER Jules - SAUTEREAU Jean René - BOUTON Louis Irénée - FOURNIER Maurice - BAILLOT Paul - BARDIN Emilien - Comte Riant Antoine - GEORGES Louis - FOURNIER Edmond - GEORGES André - PRESTAT Edmond Charles - PREVOST René Louis - VILLETARD Lucien Louis -

Merci de contacter Daniel BONNETAT au 03.86.43.22.06 ou Marie VILPOUX au 03.86.43.25.97

Si quelqu'un a la photo de classe des filles

LA BÛCHE DE NOËL

Recette facile, à faire et déguster
en famille



Ingrédients :

- un verre de sucre en poudre
- un verre de farine
- un sachet de levure alsacienne
- 250 g de chocolat
- 200 g de beurre
- 4 œufs

PREPARATION

- + Battre les 4 jaunes d'œufs avec un verre de sucre en poudre et 3 cuillères à soupe d'eau tiède, pour faire mousser.
- + Ajouter, peu à peu, un verre de farine et un sachet de levure alsacienne.
- + Quand c'est bien mélangé, incorporer délicatement les 4 blancs d'œufs montés en neige ferme.
- + Sur une plaque à pâtisserie, mettre un papier de cuisson, étendre la pâte sur 1 cm. d'épaisseur, et faire cuire à four chaud (210°) pendant 7 mn.
- + Détacher et poser le gâteau sur une serviette humide. Rouler et laisser refroidir quelques minutes.
- + Briser le chocolat et le faire fondre au bain-marie. Ajouter le beurre mou.
- + Étendre le mélange sur toute la surface, et rouler le gâteau sur lui-même. Mettre le reste du mélange sur le dessus.
- + Faire des dessins dessus avec une fourchette et mettre au réfrigérateur pour refroidir.



Bon appétit et JOYEUX NOEL



Quelques perles de l'administration

Le percepteur sera de passage dans la commune le jour de son passage.

Si vous n'avez pas d'enfants, il faut faire en sorte d'en trouver.

Cette période de trois mois peut être prolongée d'un mois, soit un total de six mois.

Les guichets sont déclarés ouverts quand il y a quelqu'un derrière.

Le tiers provisionnel représente donc bien 75% de l'ensemble.

Vous pouvez payer en plusieurs fois à condition de tout régler d'un coup.

POUR LES ENFANTS :



TROUVE LES 7 DIFFÉRENCES
ENTRE LE PÈRE-NOËL ET SON DOUBLE

État Civil

Naissance:

le 14 octobre 2008 : Ambre VIAL - 1bis route de la Sogne,
Félicitations aux heureux parents.

Bienvenue au nouvel arrivant:

Monsieur RAFLIN - 2 Grande rue

Ont pendu la crémaillère dans leur nouvelle demeure :

Madame FOUGEROLLE et

Monsieur et Madame SAVOURE - 15bis rue de la Croix Saint Jacques

JONATHAN BRUN, décédé accidentellement le 26 juillet 2008-

Nous avons une pensée pour sa famille.

Nous sommes à l'écoute de toute information, idée ou suggestion que vous pourriez nous faire parvenir, directement à la Mairie ou en contactant un des membres du comité de rédaction.

Comité de rédaction :

Daniel BONNETAT, Daniel BOUCHERON, Robert DELACROIX, Jeannine DURAND,
Bernard MAGNE, Régine MAZERON, Marie VILPOUX.

Rappel :

Nouvel horaire d'ouverture du secrétariat de Mairie:

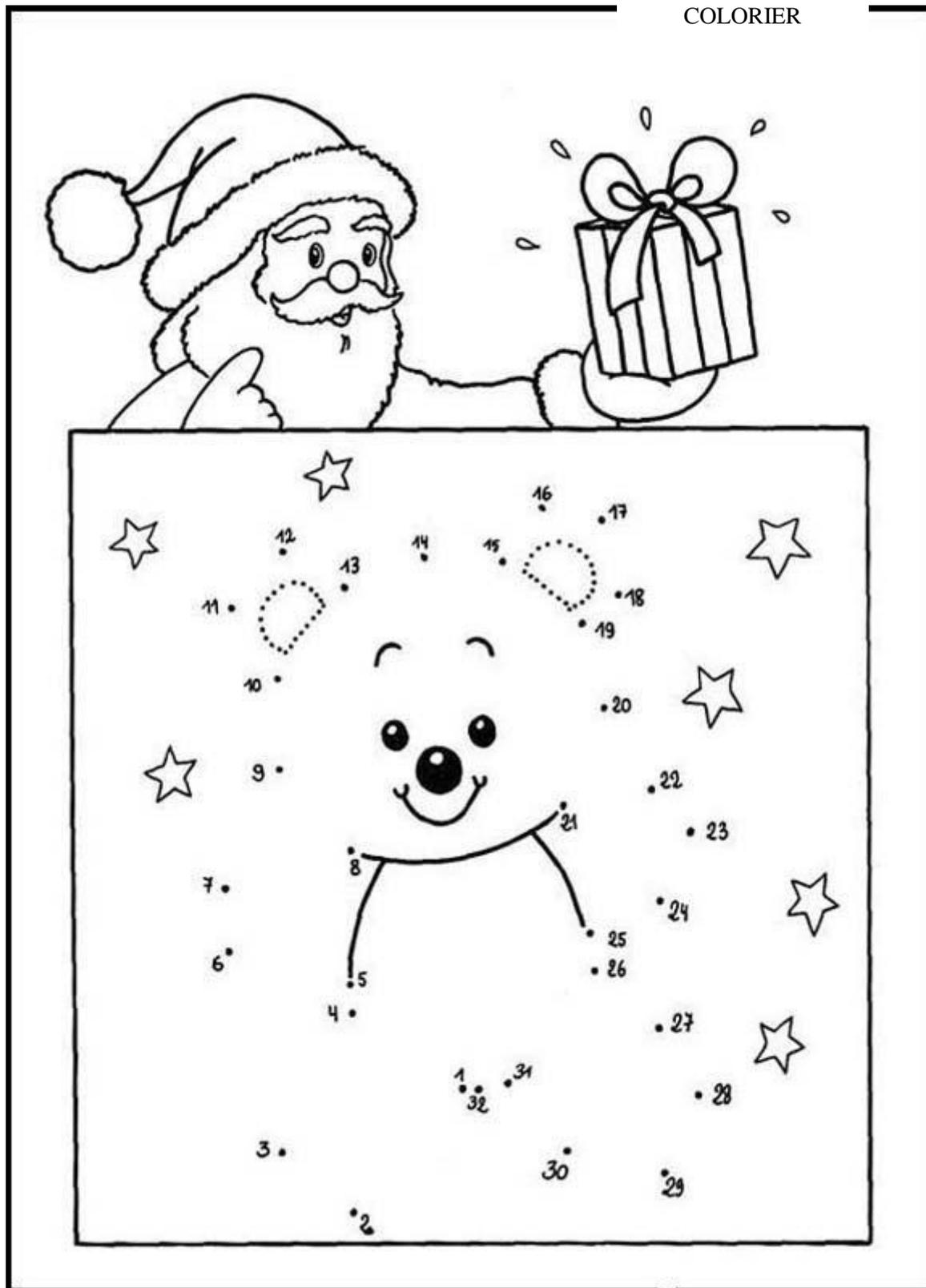
Mardi et Vendredi de 17h00 à 18h30

Dates à retenir:

- 11 janvier - Galette des Rois
- 21 février - Carnaval et soirée bal costumé
- 07 mars - Repas des chasseurs
- 28 mars - A.G. du Club de l'Espérance
- 26 avril - Randonnée et barbecue

Pour les petits

A RELIER ET A
COLORIER



**J
o
y
e
u
x

N
o
ë
l**

bonne année à tous